



CSEE

Communiqué de presse



Socle Européen des Droits Sociaux: Les déclarations fortes nécessitent une mise en œuvre résolue, complète et prompte

Le 28 Avril 2017

Le 26 avril 2017, la Commission Européenne a publié le très attendu Socle Européen des Droits Sociaux. Cette initiative, soutenue par le président de la Commission Européenne Jean-Claude Juncker, a été annoncée pour la première fois à l'occasion de son discours prononcé lors l'Etat de l'Union 2015. Centré autour de principes-clés et de droits fondamentaux destinés à soutenir des marchés du travail et systèmes sociaux équitables, le Socle Européen des Droits Sociaux traduit une prise de position appropriée en faveur d'une Europe plus juste et plus sociale. La publication du Socle intervient alors même que des millions de citoyens Européens sont victimes de mesures d'austérité accablantes menant à la détérioration de leurs conditions de vie et de travail, et réaffirme l'engagement de l'Union Européenne à assurer la convergence ascendante des droits sociaux. Le Socle est composé de propositions clés, y compris: la [Communication Etablissant un Socle Européen des Droits Sociaux](#) et le [Document de travail](#) l'accompagnant, la [Recommandation de la Commission](#), et le [Document de travail](#) introduisant un Tableau de bord social. La Commission Européenne a également publié un [Document de réflexion](#) sur la Dimension Sociale de l'Europe.

La Communication de la Commission Européenne établissant un Socle Européen des droits sociaux survient à la suite d'un processus d'un an de consultation des partenaires sociaux, la société civile et les citoyens, tel que détaillé dans le [Rapport sur la consultation publique](#). Le Socle promeut vingt principes et droits, parmi lesquels **l'accès pour tous à une éducation, formation, et apprentissage tout au long de la vie de qualité et inclusives, l'égalité entre les sexes, le dialogue social et la participation des travailleurs à la conception et à la mise en œuvre des politiques économiques, professionnelles et sociales, et l'égalité du droit au congé parental pour les femmes et les hommes.**

Suite à la présentation du Socle Européen des Droits Sociaux, Susan Flocken, directrice du CSEE, a commenté: *"Nous nous félicitons de ce développement positif, qui est de la plus haute importance pour la promotion d'une éducation inclusive pour tous et des droits de tous les travailleurs sur leur lieu de travail, y compris ceux du secteur de l'éducation, qui sont chaque jour en première ligne pour fournir à tous le droit à une éducation de qualité. La déclaration selon laquelle l'éducation, de qualité et inclusive,*

est un droit pour tous les étudiants, ainsi que la proposition pour un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, sont progressistes et fondamentalement nécessaires ".

"Cependant," continua-t-elle, "ces déclarations fortes sont publiées dans un contexte tumultueux. Certains acteurs, se souciant peu des intérêts des citoyens européens, sont disposés à voir échouer la mise en œuvre du Socle. Parallèlement, la crise financière a profondément affecté la volonté politique de considérer les droits sociaux comme une priorité. "

Le CSEE est préoccupé par les conséquences des réductions budgétaires imposées au secteur de l'éducation dans toute l'Europe dans les pays risquant de violer les règles du Pacte de stabilité et de croissance. Ces mesures d'austérité menacent la provision d'une éducation de qualité et d'un environnement propice à l'apprentissage pour tous les étudiants, accroissant ainsi les inégalités dans la société et compromettant le développement d'un marché du travail viable. *"À ce jour, dans toute l'Europe" a conclu Madame Flocken, "l'investissement public dans l'éducation est loin d'être revenu aux niveaux d'avant crise dans plusieurs pays de l'UE. Le Socle Européen des Droits Sociaux constitue une étape importante vers le rétablissement de la société européenne et de ses citoyens. Désormais, les réformes politiques nécessaires doivent prendre en compte les besoins sociaux en Europe et être clairement orientées vers la reprise sociale aux niveaux national et européen ".*

L'Union Européenne est aujourd'hui à la croisée des chemins, comme l'a rappelé le président de la Commission Européenne Jean-Claude Juncker dans le [Livre Blanc sur l'avenir de l'Europe](#). Afin de répondre aux critiques et d'avancer, des changements fondamentaux sont nécessaires. La mise en œuvre résolue, complète et prompte du Socle Européen des Droits Sociaux est une étape cruciale pour réconcilier la société avec le but ultime du projet européen - améliorer la vie de ses citoyens. Pour atteindre cet objectif, le CSEE est déterminé à fournir aux décideurs européens des données et des outils facilitant le succès de cette initiative comme des suivantes, visant à promouvoir les droits sociaux dans l'Union Européenne.